

Différents types de familles d'accueil

Vous pouvez faire la demande pour devenir un de ces trois types de familles d'accueil auprès du recrutement :

Famille d'accueil régulière

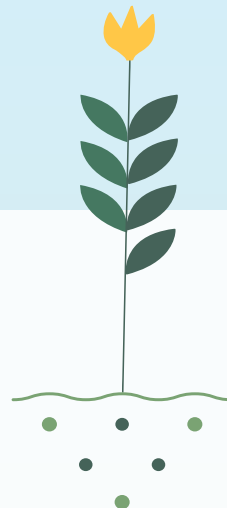
Famille accueillant un ou plusieurs jeunes à court, moyen ou long terme. La durée du placement peut changer en cours de route. Offrir soutien et réconfort à un enfant en répondant à ses besoins de base et particuliers.

Foyer d'accueil (résident d'accueil)

Famille désirant accueillir dans sa résidence des adultes. Choisir le type de clientèle souhaitée entre les suivantes : déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme, déficience physique et santé mentale.

Famille d'accueil en banque mixte

Famille d'accueil qui désire offrir un projet de vie permanent à un enfant dont la possibilité d'un retour dans sa famille biologique est faible et pour qui l'adoption pourrait devenir possible.



Pour plus d'information
santesaglac.gouv.qc.ca

Témoignages de familles ou
résidences d'accueil
devenirfamilledaccueilsaglac.com

Recrutement des familles
d'accueil du CIUSSS du
Saguenay–Lac-Saint-Jean
418 290-9821

Réalisé par la Direction adjointe des communications et des affaires publiques du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean. ©Gouvernement du Québec, 2023 | D-DSMD-je_familledaccueil_12-10-23.pdf

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay–
Lac-Saint-Jean

Québec

Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux
du Saguenay–Lac-Saint-Jean



Cultiver l'avenir

Devenir **famille** **d'accueil**

Québec

Processus pour devenir famille ou foyer d'accueil

Voici les étapes auxquelles vous devez vous attendre lorsque vous faites une demande pour devenir famille d'accueil :

- Remplir la demande sur le site du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- 1^{re} rencontre d'accueil (rencontre d'information).
- 2^e rencontre d'accueil (rencontre de mises en situation).
- Offre de service (références, antécédents judiciaires, certificat médical, etc.).
- Évaluation psychosociale (évaluation des normes physiques, rencontre des postulants à leur domicile et au CPEJ).
- Comité d'accréditation.
- Formation secourisme général (d'une durée de 16 heures
- Signature de l'entente.

Les lois avec lesquelles les intervenants travaillent :

- Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)
- Loi sur la justice pénale pour adolescents (LSJPA)
- Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)

Caractéristiques attendues d'une famille d'accueil

- Projet qui est partagé par tous les membres de la famille.
- Environnement chaleureux.
- Capacité d'accueillir et d'accepter un enfant avec ses qualités, ses forces et ses défis.
- Capacité à partager sa vie et son quotidien avec des enfants qui vivent des émotions fortes et complexes et qui ne les expriment pas toujours adéquatement.
- Sens de l'engagement, d'initiative et des responsabilités.
- Désir d'aider un enfant sans avoir d'attente en retour.
- Capacité de s'attacher, mais aussi de se détacher pour laisser l'enfant retourner vers les siens, si cela est possible.
- Capacité de travailler en équipe avec les intervenants.
- Capacité d'affronter ses propres valeurs et préjugés.
- Bonnes habiletés de communication et de gestion.
- Désir d'offrir un milieu familial substitut, qui fournit l'hébergement, les soins, l'entretien, la sécurité et l'éducation pour une période indéterminée.

Obligations d'une famille ou résidence d'accueil

- Avoir son RCR général (d'une durée de 16 heures).
- Avoir un gardien compétent qui possède également son RCR . Ce qui veut dire dédier une personne dans votre entourage qui viendra garder l'enfant à la maison lorsque vous quittez plus de 8 heures.
- Avoir un contrat qui vous lie avec l'Établissement (entente spécifique).
- Être représenté par une entente collective.
- Fournir une chambre d'une superficie suffisante.
- Un domicile qui répond aux normes du bâtiment en vigueur.
- Un domicile qui répond aux normes de sécurité en matière d'incendie.
- Un domicile qui répond aux normes municipales en vigueur.
- Un environnement chaleureux et accueillant.

** Informez-vous sur nos motifs de non-admissibilité (situationnels, temporaires ou permanents).*

